

Dans le cadre du déploiement du nouveau réseau iSimouv', la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et Keolis 3 Frontières déploient une **nouvelle gamme tarifaire**. L'abonnement iSi Pass'Annuel scolaire et étudiant devient **iSi Pass'Annuel -26 ans (100€)** et permet d'emprunter les lignes du réseau iSimouv'. Quant à l'abonnement **iSi Scolaire PASS DUO**, celui-ci est maintenu au tarif de **115€** et permet d'emprunter les autocars scolaires du réseau FLUO Grand Est (pour les habitants de Réding) et les lignes du réseau iSimouv' en intercour et pendant les vacances scolaires.

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Représentant légal :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable :

Adresse mail (obligatoire) :



Photo

1. JE DEMANDE UNE NOUVELLE CARTE

Merci de joindre les pièces justificatives suivantes :

- ☐ 1 photo d'identité récente
- ☐ 1 copie de votre pièce d'identité
- ☐ 1 justificatif de domicile
- ☐ 1 justificatif de scolarité (uniquement pour l'abonnement PASS DUO)
- ☐ Le mail de confirmation de souscription au PASS DUO sur le Site fluo.grandest.fr
- ☐ 1 RIB (si paiement par prélèvement bancaire)



Une fois votre carte d'abonnement prête, vous pourrez la récupérer en agence iSimouv' et effectuer le paiement selon le mode choisi. Vous serez averti.e par e-mail dès que votre carte sera disponible.

2. JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT

☐ **ISI PASS'ANNUEL -26 ANS**

100 €

Permet de voyager en illimité sur le réseau iSimouv'.

☐ **ISI SCOLAIRE PASS DUO**

115 €

Permet de voyager à bord des autocars scolaires du réseau FLUO Grand EST (uniquement pour les habitants de Réding) et sur le réseau iSimouv' en intercour et pendant les vacances scolaires.

3. JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

- ☐ Paiement comptant (par chèque à l'ordre de iSimouv', en espèces ou par carte bancaire en agence)
- ☐ Paiement par prélèvement (merci de compléter le mandat SEPA associé)

Merci de retourner ce formulaire complété :



En agence iSimouv'

1 rue de la Gare - 57400 SARREBOURG



Par courrier à

Agence iSibus - 1 rue de la Gare - 57400 SARREBOURG



Par mail à

isibus@keolis.com

ACCEPTATION (*Champs obligatoire) :

- ☐ J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente du réseau iSimouv' (disponible en agence iSimouv')*
- ☐ Je m'engage à venir récupérer ma carte d'abonnement en agence iSimouv' et à procéder au paiement*

Fait à : Le : / / Signature :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier - NE PAS COMPLÉTER

Identifiant du créancier (ICS) : FR74883602406

Nom de l'abonné : Numéro de dossier de l'abonné :

Référence Unique du Mandat (RUM) :

Type de paiement : *récurrent*

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Keolis 3 Frontières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Keolis 3 Frontières.

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

VEUILLEZ COMPLÉTER LES CHAMPS SUIVANTS :

Merci de joindre un RIB à ce document :

Titulaire du compte (NOM Prénom) :

IBAN (International Bank Account Number) Numéro d'identification internationale du compte bancaire :

.....

BIC (Bank Identifier Code) – Code international d'identification de votre banque

.....

Si différentes des coordonnées renseignées au recto, merci de remplir vos coordonnées ci-dessous (coordonnées du titulaire du compte) :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Les prélèvements seront effectués le 5 de chaque mois.

Fait à :

Date de signature :/...../.....

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Mention CNIL : Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier